

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25.09.03 Convocation du 17.09.03

Compte rendu affiché 26 septembre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER, Maires-Adjoints,

Objet : Contrat de Ville 2003 :

Subvention Complémentaire

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	27
votants	28

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD, Mme ZUILI, MM. GOSSET, CHRETIN, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

Absents représentés : Mme WYMANN par Mme BOUHEY.

Absents excusés : M. FERNANDES.

Madame la conseillère municipale déléguée explique que, dans le cadre de la programmation "**Politique de la ville**" 2003, la commune de Neuville sur Saône a sollicité auprès de ses partenaires des financements au taux le plus élevé, pour les actions s'y référant.

Elle propose au Conseil Municipal d'accepter le versement d'une subvention de **2.668 euros** à la Mission Locale pour la création d'un poste d'accompagnateur de proximité (cf. tableau ci-dessous).

	Budget total	Etat - FIV	Etat - DDTEFP	Ville	Autres
Accompagnement de Proximité (Mission Locale)	29 830	6 250	15 500	2 668	2 668 Fontaines s/s 2 744 Mise à disposition

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé de Madame la Conseillère Municipale déléguée, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget communal 2003,
- **Décide d'attribuer une subvention de 2 668 Euros à la Mission Locale,**
- Précise que la dépense est prévue à l'article 6574 du budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 25 septembre 2003

Le MAIRE,
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 2 octobre 2003
- de la publication le 3 octobre 2003
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 2 octobre 2003